

**N° de versement**  
**1834W**

## **Bordereau de versement**

**aux ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU FINISTÈRE**  
7, allée Henri Bourde de la Rogerie, 29000 QUIMPER  
☎ 02 98 95 91 91

**Intitulé du service versant : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère**

**Agent responsable du versement : Andre Ansquer**  
**Sommaire**

**Art 1-3** : Situations des voies communales dans le Finistère, 1972-1992

**Nombre total d'articles : 2 boîtes + 1 carte**  
**Métrage linéaire<sup>1</sup> : 0,40ml**  
**Communicabilité : libre**

Nombre de feuillets intercalaires : <b>1</b>	Date d'arrivée du versement :
Date de la demande : <b>31 mars 2014</b>	Date de prise en charge <sup>2</sup> :
Le chef du service versant :	Le directeur des Archives Départementales du Finistère :

Les parties grisées sont réservées aux Archives Départementales

<sup>1</sup> Le métrage linéaire(ml) correspond à la quantité de boîtes d'archives pouvant prendre place cote à cote sur une tablette de rayonnage de 1 mètre de longueur (10 boîtes d'archives avec un dos de 10 cm représentent 1 m. l.)

<sup>2</sup> La prise en charge du versement n'a lieu qu'après vérification de l'adéquation bordereau de versement/contenu des boîtes

N° de l'article	Description du contenu	Date début	Date fin	Communicabilité <sup>3</sup>
	<b>SITUATION DES VOIES COMMUNALES DANS LE FINISTERE</b>	<b>1972</b>	<b>1992</b>	
<b>1</b>	<p>Longueurs des voies communales de 1972 à 1980 (années manquantes 1974 et 1975) Tableau de classement unique pour la Subdivision Sud et Nord</p> <p>Subdivision Sud : Communes de Carhaix-Plouguer, Chateaulin, Chateauneuf du Faou, Concarneau, Douarnenez, Audierne, Pleyben, Pont-Aven, Pont-l'Abbé, Quimper Est, Quimper Ouest, Quimperlé, et Scaer</p> <p>Subdivision Nord : Communes de Brest, Crozon, Huelgoat, Landerneau, Landivisiau, Lannilis, Lesneven, Morlaix-Centre, Morlaix-Lanmeur, St Pol-de-Léon, St Renan</p>	1972	1980	
<b>2</b>	Variations par communes des longueurs des voies communales et des surfaces de 1982 à 1990	1982	1990	
<b>3</b>	Longueurs en rase campagne et en agglomérations de plus de 2000 habitants	1989	1991	
	Tableau de classement unique des voies communales concernant la commune de St Martin-des-champs pour l'année 1990	1990	1990	
	Déclassement et reclassement des voies communales du réseau à caractère de chemins pour différentes communes Finistériennes	1988	1992	

<sup>3</sup> (1) A remplir par le service versant dans les deux cas suivants : lorsque les documents sont communicables immédiatement en vertu de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 (mettre la lettre i), lorsque les documents sont soumis à un délai de 60 ans en application du décret 74-1038 du 3 décembre 1979, relatif à la communicabilité des archives publiques (mettre 60 ans). Dans tous les autres cas, cette colonne est à remplir par les Archives départementales.